
La
TOUR DE GARDE
et Messager de la Présence de Christ
„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.
XXXIVme Année
No 1
Journal bimensuel
1er Janvier 1936
— BERNE —
SOMMAIRE
Les Captifs (Troisième partie) 3
Etudes 12
Textes et commentaires 14
Texte annuel pour 1936 2
Programmes des causeries par radio 2
©W.T.B.&T.S.
Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, que je suis Dieu.
Esaïe 43:12.

La TOUR de GARDE

Journal bimensuel édité par la

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

117, Adams Street - Brooklyn (N. Y., U. S. A.)

J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et leur paix sera grande » (Esaïe 54: 13; D.).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JÉHOVAH, le seul vrai Dieu qui est d'éternité en éternité, fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Que le Logos, la première de ses œuvres, ayant été par lui rendu capable de créer toutes choses, est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, et qu'à ce titre il est le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

QUE DIEU fit la terre pour être la demeure éternelle de l'homme qu'il créa parfait, mais que celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine, et qu'à cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JÉSUS fut fait homme; qu'en cette qualité il mourut afin de payer la rançon du genre humain, que Dieu le ressuscita avec un corps divin immortel, et qu'après l'avoir exalté au-dessus de toute créature et de tout nom, il lui donna tout pouvoir et toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JÉHOVAH appelée Sion, a pour principal chef Christ Jésus qui est le roi légitime du monde; que les fidèles disciples de Christ Jésus oints par Dieu, sont des enfants de Sion, et que comme membres de l'organisation de Jéhovah, ils sont ses témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de son nom, et de proclamer ses desseins envers l'humanité, tels qu'ils sont exposés dans la Bible, portant ainsi les fruits du royaume pour la joie de ceux qui les écoutent.

QUE LE MONDE A PRIS FIN parce que Jéhovah a placé le Seigneur Jésus-Christ sur son trône. Et celui-ci après avoir chassé Satan du ciel, a commencé l'établissement du royaume de Dieu sur la terre.

QUE LA DÉLIVRANCE et les bénédictions après lesquelles les peuples soupirent depuis longtemps, ne leur seront dispensées que par le royaume de Dieu administré par Christ, lequel a commencé à régner. Que la prochaine grande œuvre libératrice du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan, et l'instauration du règne de la justice par toute la terre. Et que les hommes de bonne volonté qui obéiront aux justes lois du royaume, vivront éternellement heureux sur la terre.

Sa Mission

LE BUT de ce journal est de faire connaître aux hommes Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins tels qu'ils sont révélés par la Bible. Il contient des études spécialement destinées à encourager et affermir la foi des témoins de Jéhovah. Il est rédigé de manière à ce que l'étude des Ecritures soit méthodique et progressive. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible. « La Tour de Garde » contient en outre des sujets propres à être radiodiffusés et à servir à l'enseignement du public par d'autres moyens.

« La Tour de Garde » s'en tenant strictement à ce que dit le saint Livre, repousse toute tradition et toute adjonction humaine. Elle est tout à fait indépendante de toute secte, n'appartient à aucun parti, et ne relève d'aucune institution ou organisation de ce monde en général. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu qui est administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des saintes Ecritures. Enfin, « La Tour de Garde » n'engage aucune controverse et évite les critiques personnelles.

Abonnements:

Suisse: 1 an 6 fr.— Chèques postaux Berne III 3319.
6 mois 3 fr.—

France: 1 an 30 fr.— Chèques postaux Paris 1310-71.
6 mois 15 fr.—

Belgique: 1 an 30 fr.— Chèques postaux Bruxelles 96976.
6 mois 15 fr.—

Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de la « Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:

Suisse: .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg: .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG

Imprimé par la Tour de Garde, Berne (Suisse)
Printed in Switzerland

6322

Texte annuel pour 1936

« Pour l'Eternel et pour Gédéon! » (Juges 7: 18).

Programmes des causeries par Radio

(Les heures indiquées sont celles de l'Europe occidentale)

RADIO NATAN-VITUS, Poste de l'Ile-de-France.
Longueur d'onde 222 m.

Mardi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Jeudi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Samedi .... 19 h. 45 à 20 h. 15
Dimanche .... 12 h. 00 à 12 h. 30

RADIO LYON — Longueur d'onde 215,4 m
Samedi .... 18 h. 50 à 19 h. 00

RADIO NIMES — Longueur d'onde 201,1 m
Mardi .... 21 h. 00 à 21 h. 10

RADIO NORMANDIE — Longueur d'onde 269,5 m
Mercredi .... 19 h. 50 à 20 h. 00

RADIO BEZIERS — Longueur d'onde 212,6 m
Jeudi .... 21 h. 00 à 21 h. 10

RADIO JUAN-LES-PINS (Côte d'Azur).
Longueur d'onde 240,2 m
Samedi .... 20 h. 00 à 20 h. 10

WALLONIA-BONNE ESPÉRANCE (Belgique).
Longueur d'onde 201,07 m
Mercredi .... 7 h. 00 à 7 h. 15

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXIVme Année 1er Janvier 1936 No 1

Les captifs

(Troisième partie)

« L'esprit du Seigneur, l'Eternel, est sur moi, car l'Eternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux; il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance » (Esaïe 61: 1, 2).

JEHOVAH passe à l'exécution de son dessein qui est de délivrer de leurs liens les captifs, entravés par Satan. Il commença cette œuvre par l'élection de Christ Jésus et par la mission qu'il lui confia d'exécuter son dessein divin, en tant que serviteur élu. Cela ressort, avec certitude, des paroles que prononça Jésus dans la synagogue de Nazareth, en commençant son service. C'est là qu'il dit les paroles contenues dans la prophétie précitée d'Esaïe, et qu'il les appliqua à lui-même, comme étant celui qui avait été élu, et chargé de cette mission (Luc 4: 17–21). Cette prophétie devait, plus tard, s'appliquer également à ceux qui sont admis dans la maison royale, puisqu'ils sont comptés comme une partie du Christ. Peu après la tentation de Jésus dans la montagne, par Satan, Jésus commença à prêcher le message du royaume et à exécuter ainsi la mission dont l'avait chargé Jéhovah. En ce temps-là déjà, il y avait des hommes qui désiraient faire la volonté de Dieu, et qui étaient liés et entravés par Satan; c'est à eux que s'adressait Jésus. Il les sortit des ténèbres et les conduisit vers la lumière. Il était du devoir des sacrificateurs d'Israël d'instruire le peuple à propos de la loi de Dieu; mais au lieu d'agir ainsi, ils s'étaient abandonnés à l'influence de Satan et avaient été aveuglés. Ces dirigeants aveugles conduisirent le peuple dans les ténèbres, de sorte qu'il fut incité à croire qu'il devait obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu. Et c'est pour cette raison qu'il admirait ses chefs terrestres, les sacrificateurs, les pharisiens et les saducéens. Peu nombreux étaient ceux qui étaient disposés à recevoir Jésus comme l'envoyé de Dieu; c'est parmi eux que Jésus choisit ses disciples. L'un d'eux s'en retourna plus tard chez le diable et son organisation, mais les autres demeurèrent fidèles à Dieu et à son Roi oint. Jésus commença son service en prêchant le joyeux message suivant: « Le royaume des cieux est venu »; ce message fut une bénédiction pour les humbles, ceux qui étaient disposés à apprendre, car ils y prêtèrent toute leur attention.

2 Au temps de la Pentecôte, l'esprit du Seigneur descendit sur ses disciples, et alors ils comprirent mieux que jamais les desseins de Dieu. Ils prêchèrent ensuite courageusement la bonne nouvelle du royaume et furent soumis à Dieu et à Christ Jésus, mais à aucune créature humaine. Comme ses disciples étaient délivrés de leurs liens et appréciaient leur liberté en Christ, ils dirent à ceux qui étaient assis à la place de Moïse et qui prétendirent, sans nul doute, être les « autorités supérieures »: « Jugez s'il est juste, devant Dieu, de vous obéir plutôt qu'à Dieu... Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Actes 4: 19; 5: 29).

3 Jéhovah se servit de celui qui était préfiguré par Cyrus, qui est maintenant le plus grand Cyrus, « pour guérir ceux qui ont le cœur brisé », et pour « proclamer aux captifs la liberté ». C'est ce qui fut prédit dans la prophétie suivante: « Je romprai les portes d'airain, et je briserai les verrous de fer. C'est moi qui ai suscité Cyrus dans ma justice, et j'aplanirai toutes ses voies; il rebâtira ma ville, et libérera mes captifs, sans rançon ni présents, dit l'Eternel des armées » (Es. 45: 2, 13). Le mot « captifs » a la signification de prisonniers emmenés de force, tenus en captivité par la puissance ennemie, dans un pays ennemi. Dans le livre d'Esaïe au chapitre quatorze, est relatée une prophétie concernant l'enlèvement du peuple de Jéhovah en captivité par Satan, et concernant la libération ultérieure du peuple de Dieu, représenté par Jacob. Cette prophétie fut accomplie, en petit, à l'égard d'Israël naturel, lorsqu'il fut délivré de Babylone; elle s'accomplira en totalité à l'égard d'Israël spirituel, et ce au « jour de l'Eternel ». « Car l'Eternel aura pitié de Jacob [des fidèles de Jéhovah], il choisira encore Israël [spirituel], et il les rétablira dans leur pays... Ils retiendront captifs ceux qui les avaient faits captifs. » Ils étaient captifs de Satan et de son organisation, laquelle est appelée « Babylone », et dont le roi est Satan. C'est ce chef impie « qui réduisait le monde en désert, qui ravageait les villes, et ne relâchait point ses prisonniers » (Es. 14: 1, 2, 17).

4 Au commencement du « jour de l'Eternel », c'est-à-dire en 1914, Israël spirituel était captif de l'organisation de Satan, et notamment au cours de la guerre mondiale, et plus particulièrement de 1917 à 1919. Ces disciples de Christ Jésus furent privés de leur liberté, de leurs droits et de leurs privilèges de dépenser leur activité au service de Dieu. Plus tard Jéhovah envoya le plus grand Cyrus, Christ Jésus, et les délivra de la prison et

de la contrainte. Jéhovah dit à son peuple: « Détache les liens de ton cou, captive, fille de Sion! » (Es. 52: 2). Cette prédiction concernait les fidèles, lors de la venue du Seigneur dans le temple. Ceux-ci furent conduits dans le temple et oints, après leur libération de la prison ou de la contrainte dans laquelle ils étaient plongés, et en tant que membres de l'organisation de Jéhovah sous la direction de Christ, ils reçurent la mission de « proclamer aux captifs la liberté », c'est-à-dire à d'autres personnes qui se trouvaient encore en captivité. Ces autres gens comprennent ceux qui furent admis plus tard dans le temple, ainsi que la « grande multitude ». Au début de 1919, et notamment en 1922, Jéhovah fit annoncer par le plus grand Cyrus, Christ Jésus, et par ses oints, « la liberté aux captifs ». Le « reste » primitif avait été tenu en captivité; mais depuis sa libération et son onction, il participe à l'œuvre qui consiste à proclamer la liberté à d'autres personnes; il agit ainsi du fait qu'il est une partie du « serviteur », et Christ Jésus est le premier à accomplir cette œuvre.

5 Le Seigneur Jésus a ouvert aux « captifs » les portes de la contrainte, et il les a libérés. Israël naturel fut emmené captif à Babylone, « lié de chaînes », et parmi eux se trouvait le prophète Jérémie (40: 1). Samson fut fait captif par les Philistins et lié « avec des chaînes d'airain » (Juges 16: 5; 21, 22). La déclaration d'Elihu montre que les justes étaient parfois « pris dans les liens » (Job 36: 7-11). Ceux qui se sont engagés par serment à l'égard de l'organisation de Satan et ont fait des alliances avec des membres qui en font partie, et sont ainsi privés de leur liberté à l'égard du Seigneur et de son service, sont appelés, à juste titre, des « captifs ». Cela se rapporte notamment à ceux qui croient en toute conscience être obligés de tenir fidèlement leur engagement, direct ou tacite, envers l'organisation de Satan et les gens de cette organisation. Avant que le peuple du Seigneur eût compris qui sont les « autorités supérieures » (Rom. 13: 1) il fut lié et pris dans les chaînes. Pendant la guerre mondiale, certains membres du peuple de Dieu, qui s'étaient consacrés à lui et à son service, prétendirent même énergiquement qu'il fallait obéir aux « autorités supérieures », c'est-à-dire aux gouvernants politiques du monde, et que le peuple de Dieu ne pourrait refuser de se conformer aux obligations militaires, s'il en était requis en cas de guerre. Ceux-là étaient incontestablement « liés », comme il est décrit plus haut. Les mots « aux prisonniers » comprennent certainement la classe de Ruth et d'Esther qui a été admise, depuis 1922, dans l'organisation de Jéhovah. Christ Jésus, le grand juge et « réhabilitateur », a employé la classe du serviteur oint, préfigurée par Mardochée et Naomi, pour annoncer la liberté à d'autres personnes, et notamment à la classe de Ruth et d'Esther. Les « captifs » étaient logiquement compris dans les « affligés de Sion »; cela signifie dans ceux qui s'étaient consacrés à faire la volonté de Dieu, et qui étaient dans l'expectative du royaume, c'est-à-dire dans l'expectative d'une place dans l'organisation capitale de Jéhovah, mais qui, par ignorance ou à la suite d'une autre influence de Satan, étaient liés ou captifs. Ils se trouvaient du côté de Jéhovah, et appartenaient, par conséquent, à Sion ou étaient « de Sion ». Ils étaient décrits comme des « affligés » 'couverts d'un sac, et assis sur la cendre', et le fait de leur proclamer la Bonne Nouvelle et d'annoncer leur délivrance leur donna « un diadème au lieu de la cendre [et] une huile de joie au lieu du deuil ». Durant leur captivité ils avaient l'« esprit abattu »; mais à présent ils en sont libérés, afin de pouvoir servir Jéhovah; ils sont, à présent, unis avec d'autres serviteurs de Dieu qui leur ont apporté le message de la délivrance; et ceux qui leur apportèrent ce message, leur ont donné de la sorte « un vêtement de louange au lieu d'un esprit abattu » (Es. 61: 3). Après qu'ils eurent été conduits dans la lumière du temple et oints par Jéhovah, ils ont également été chargés et rendus aptes à « lier leurs rois [ceux des nations de la terre] avec des chaînes et leurs grands avec des ceps de fer » (Ps. 149: 8). C'est précisément l'œuvre pour laquelle le Seigneur a employé des témoins de Jéhovah, ces dernières années.

6 Pendant l'espace de temps qui s'est écoulé entre la venue du Seigneur dans le temple et le présent, une proclamation accrue a été faite du message du royaume, et durant ce temps beaucoup de gens de bonne volonté, qui sympathisent avec les témoins de Jéhovah, mais ont, en même temps, été entravés par l'organisation de Satan, ont entendu la vérité. Ces hommes de bonne volonté avaient compris que les « autorités supérieures » étaient les gouvernants politiques et les chefs religieux de ce monde, et que toute âme devait se soumettre à eux. Voyant les nombreuses choses infâmes commises dans l'organisation faussement dénommée « les nations chrétiennes », ces hommes de bonne volonté ont gémi et pleuré à cause de l'impiété manifeste de ceux qui les tenaient captifs. Ils ont désiré servir Dieu et faire ce qui est juste; mais leur crainte de froisser des hommes et de subir un préjudice quelconque, les fit s'abstenir. De tels hommes de bonne volonté peuvent se trouver dans les systèmes politiques et religieux appelés « églises », ou en dehors de ces systèmes; ils sont cependant en captivité de l'organisation de Satan, et ils y demeurent jusqu'à ce que l'Eternel leur envoie le message de la vérité, par ces témoins; et lorsqu'ils apprennent que Jéhovah est le seul Dieu véritable, et Christ Jésus son Roi, et que *ce sont eux* qui constituent les « autorités supérieures », auxquelles toute âme doit se soumettre, ils voient que les portes des prisons leur sont ouvertes, et ils saisissent l'occasion qui leur est offerte pour s'enfuir et se consacrer à Dieu et à son organisation. Ils cessent alors de gémir sur les abominations commises dans l'organisation satanique et se réjouissent, au contraire, d'avoir trouvé le chemin de la liberté et d'être libres. Jéhovah a chargé ses témoins oints de porter à d'autres personnes le message de la vérité; il leur a, par conséquent, imposé l'obligation d'instruire tous ceux qui désirent être délivrés sur la voie à suivre pour obtenir leur li-

berté. « L'Eternel lui dit: Passe au milieu de la ville, au milieu de Jérusalem, et fais une marque sur le front des hommes qui soupirent et qui gémissent à cause de toutes les abominations qui s'y commettent » (Ez. 9: 4). Cette œuvre doit être faite et parachevée avant que l'organisation de Satan soit battue à Harmaguédon. On peut voir par là que, commençant par Jésus-Christ, tous ceux qui viennent dans la famille ointe de Jéhovah, doivent être d'abord délivrés de la prison; puis ils doivent, à leur tour, porter le message à d'autres personnes qui se trouvent en captivité.

7 Puissent les oints de l'Eternel reconnaître pleinement qu'ils ne peuvent ni se détourner de la mission et de l'obligation que Jéhovah leur a imposées, ni les prendre à la légère. Le commandement clair et nettement exprimé par le Seigneur affirme, qu'ils doivent prêcher cet évangile du royaume aux nations, pour qu'il leur serve de témoignage. L'observation de ce commandement n'est donc nullement abandonné au bon gré de chacun. « Vous l'écouterez dans tout ce qu'il vous dira, et quiconque n'écoutera pas [ne lui obéira pas] ce prophète [le Moïse plus grand, le Seigneur et juge] sera exterminé du milieu du peuple » (Actes 3: 23). Il est écrit que ceux qui étaient jadis entravés et ont été libérés et oints, « rebâtiront sur d'anciennes ruines, ils relèveront d'antiques décombres; ils renouvelleront des villes ravagées, dévastées depuis longtemps. Des étrangers seront là et feront paître vos troupeaux. Des fils de l'étranger seront vos laboureurs et vos vignerons. Mais vous, on vous appellera sacrificateurs de l'Eternel, on [les hommes de bonne volonté, qui désirent connaître et servir Jéhovah] vous nommera serviteurs de notre Dieu; vous mangerez les richesses des nations, et vous vous glorifierez de leur gloire » (Es. 61: 4–6). Cela montre clairement que les oints doivent porter le message de la vérité aux « Jonadabs », à la « grande multitude ». Le prophète de Jéhovah dit, en outre: « Les tiens rebâtiront sur d'anciennes ruines, tu relèveras des fondements antiques; on t'appellera réparateur des brèches, celui qui restaure les chemins, qui rend le pays habitable » (Es. 58: 12).

8 L'obligation a été imposée au « reste » oint, aux témoins de Jéhovah, de participer à l'œuvre consistant à soumettre aux hommes de bonne volonté la vérité concernant le royaume de Dieu, et ils doivent accomplir cette œuvre avant Harmaguédon. Jésus souligne ce fait dans sa déclaration contenue dans l'Evangile de Matthieu, chapitre 24, versets 14, 21, 22. C'est la vérité qui sert à ouvrir les portes aux captifs, afin qu'ils puissent prendre possession de leur liberté, volontairement et en toute connaissance de cause. Cette liberté leur est accordée par le grand « réhabilitateur » de Jéhovah qui les délivre complètement, parce qu'ils se consacrent entièrement à Dieu et à Christ Jésus (Jean 8: 32–36).

La venue du Roi

9 Le fait que le peuple allié à Jéhovah se trouvait en captivité, lorsque le Roi vint pour juger, ressort encore de la prophétie de Zacharie. Cette prophétie est étudiée dans le livre anglais « *Preparation* », pages 162 et suivantes où il est incorrectement parlé des « autres brebis », de la « grande multitude », comme d'une « classe de la tribulation ». Cette déclaration erronée provient de l'habitude de croire à une erreur qui a été commise bien avant. La prophétie de Zacharie est adressée aux créatures qui se sont placées du côté de Jéhovah, appartiennent à son organisation, et ont été enfantées par son « épouse »; c'est alors que le prophète dit: « Sois transportée d'allégresse, fille de Sion! ... Voici, ton roi vient à toi. » Jéhovah dit à Sion, par la bouche de son prophète: « Et pour toi, à cause de ton alliance scellée par le sang, je retirerai tes captifs de la fosse où il n'y a pas d'eau » (Zach. 9: 9–11). Cette prophétie de Zacharie déclare expressément, dans ses versets onze et douze, que le peuple de Dieu était en captivité lors de la venue du Seigneur Jésus dans le temple. Jéhovah envoya son serviteur élu et délivra les fidèles des liens de l'organisation de Satan, appelée « Babylone ». « L'Eternel délivre les captifs » (Ps. 146: 7). A cause du sang de la nouvelle alliance, répandu par le Fils de Jéhovah, cette alliance fut inaugurée en ce qui concerne son peuple qui fut trouvé fidèle lors de la venue du Seigneur Jésus dans le temple, en 1918. C'est là qu'il a été présenté comme Roi et chef de Sion. C'est par le propre sang du Roi ou à cause de son sang, que la nouvelle alliance fut inaugurée et que les « captifs » ont été retirés de la fosse, comme le décrit le prophète Zacharie (9: 11). Cela était préfiguré par Israël naturel, lorsqu'il se trouvait dans la servitude ou dans la captivité de l'Egypte, dans les liens de Satan et de son organisation; avant de pouvoir être délivré, il fallait que le sang de l'Agneau soit répandu, sang qui préfigurait celui répandu par Christ Jésus, l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde. Cette première alliance de la loi fut inaugurée par le sang; la nouvelle alliance doit, pareillement, être inaugurée par le sang (Hébr. 9: 18, 20). Il s'en suit que, lorsque les membres de l'alliance doivent s'acquitter de l'obligation d'être un peuple choisi pour son nom et d'en être les témoins, ils doivent être délivrés de leurs chaînes et des prisons de l'organisation de Satan; c'est pourquoi le prophète écrit, en conformité avec ce qui précède: « L'Eternel délivre les captifs » (Ps. 146: 7). Pourquoi ces captifs ont-ils donc été délivrés? Le prophète de Dieu donne la réponse: « Afin qu'ils publient dans Sion le nom de l'Eternel, et ses louanges dans Jérusalem, quand tous les peuples s'assembleront, et tous les royaumes, pour servir l'Eternel » (Ps. 102: 22, 23). Cela indique certainement l'époque où le Seigneur apparaît dans le temple, et quand toutes les nations sont assemblées devant lui (Matth. 25: 31, 32).

10 Qui étaient les captifs décrits dans la prophétie, lorsque Christ Jésus, le Roi, vint dans le temple? Le prophète déclare qu'ils se trouvaient dans « la fosse où il n'y a pas d'eau », et c'est l'organisation officielle de Satan qui les y avait jetés. Jérémie, le prophète de Jéhovah, était pareillement captif, et il représentait le peuple fidèle de

Dieu. Il est écrit de lui: « Alors ils prirent Jérémie, et le jetèrent dans la citerne de Malkija, fils du roi, laquelle se trouvait dans la cour de la prison; ils descendirent Jérémie avec des cordes. Il n'y avait point d'eau dans la citerne, mais il y avait de la boue; et Jérémie enfonça dans la boue » (Jér. 38: 6).

[11] Dans le cas de Jérémie, la citerne était manifestement une citerne abandonnée, ou un puits qui avait été creusé pour tirer de l'eau, et dont on se servait comme fontaine; à l'époque dont il est parlé, elle ne contenait point d'eau, mais de la boue et de la vase. Pendant la guerre mondiale l'organisation de Satan jeta le peuple de Dieu en prison; cela signifie que les fidèles de Dieu étaient privés de leur liberté directement ou indirectement, ou qu'ils étaient soumis à l'organisation officielle de Satan. Cette organisation infâme, et notamment le clergé, voulaient que ses captifs croient que ses citernes contenaient des eaux vives, mais en réalité elles étaient pleines de boue et de vase. Certains enfants de Dieu, qui se trouvaient dans une prison réelle, furent contraints de comparaître, au moins une fois toutes les semaines, devant le clergé de l'organisation du diable et d'écouter comment le représentant de cette organisation se gonflait de phrases vaines et laissait ses auditeurs dépérir dans la « boue ». L'organisation de Satan était, alors comme aujourd'hui encore, totalement dépourvue d'eaux vivifiantes de la vérité. C'est ce que confirment les lamentations du prophète, qui préfiguraient la situation d'Israël spirituel pendant la guerre mondiale. « Ils m'ont donné la chasse comme à un oiseau, ceux qui sont à tort mes ennemis. Ils ont voulu anéantir ma vie dans une fosse, et ils ont jeté des pierres sur moi. Les eaux ont inondé ma tête, [mais n'envahirent pas la fosse]; je disais: Je suis perdu! J'ai invoqué ton nom, ô Eternel, du fond de la fosse. Tu as entendu ma voix: Ne ferme pas l'oreille à mes soupirs, à mes cris! Au jour où je t'ai invoqué, tu t'es approché, tu as dit: Ne crains pas! Seigneur, tu as défendu la cause de mon âme, tu as racheté ma vie » (Lam. 3: 52-58).

[12] Pendant la sombre période de la guerre mondiale, le peuple de Dieu était privé de sa liberté, mais il avait l'espoir de la regagner, afin de pouvoir servir Jéhovah et chanter sa gloire. C'est à eux que Jéhovah dit, par la bouche de son prophète: « Retournez à la forteresse, captifs pleins d'espérance! Aujourd'hui encore je le déclare, je te rendrai le double » (Zach. 9: 12). Pendant cette période sombre de la guerre mondiale, le peuple de Jéhovah ne reconnut pas que son Roi était venu dans le temple; ce n'est que quelques années plus tard qu'il l'apprit et s'en réjouit, et alors il retourna à Sion, dont la forteresse sont Jéhovah et son Roi, son justicier. Ces captifs pleins d'espérance, et captifs de Sion, c'est-à-dire de l'organisation de Dieu, après avoir été, en 1919, libérés de leurs entraves et placés en harmonie complète avec Sion, lors de l'inauguration de la nouvelle alliance, furent unis avec le Seigneur dans le temple. Dans tout le temple ils commencèrent à être éclairés, et peu à peu ils surent apprécier la signification de la prophétie précitée, ainsi que d'autres encore. Depuis qu'ils ont été conduits dans le temple ils apprécient aussi le fait que l'Eternel a donné à Sion, y compris eux-mêmes, une part double de son esprit. Le mot « double » employé dans la prophétie de Zacharie signifie deux fois autant, et c'est au début de la période d'Elisée, quand Jéhovah oignit la classe du « serviteur fidèle », qu'une 'double mesure de l'esprit d'Elie' fut donnée aux oints qui ont reçu la mission et le commandement de se consacrer à l'œuvre préfigurée par Elisée. Le point important ici c'est que la classe susmentionnée se trouvait captive dans la fosse et y espérait en la venue du Roi; et après que le Roi l'eût délivrée de la prison, conduite dans le temple et ointe, elle reçut une double mesure de l'esprit d'Elie, et devint une partie intégrante de la forteresse, c'est-à-dire de Sion, dont le chef est Christ, et Jéhovah domine sur tous. Elle dit alors: « Cette terre dévastée est devenue comme un jardin d'Eden; et ces villes ruinées, désertes et abattues, sont fortifiées et habitées » (Ez. 36: 35).

[13] Les prisonniers libérés deviennent ensuite les témoins de Jéhovah et la cible des attaques de la « chrétienté », l'instrument de Satan. Après leur libération, les nations alentour — par là sont entendus les hommes de bonne volonté — commencent à connaître l'Eternel: « Et les nations qui resteront autour de vous sauront que moi l'Eternel, j'ai rebâti ce qui était abattu, et planté ce qui était dévasté. Moi, l'Eternel, j'ai parlé, et j'agirai » (Ez. 36: 36). Ces fidèles sont encore préfigurés par le prophète Jérémie, et Jéhovah leur dit: « Je te [le « reste » préfiguré par Jérémie] rendrai pour ce peuple [la « chrétienté » qui appartient à l'organisation de Satan] comme une forte muraille d'airain; ils te feront la guerre, mais ils ne te vaincront pas; car je serai avec toi pour te sauver et te délivrer, dit l'Eternel » (Jér. 15: 20).

[14] Jésus prononça une parabole (Matth. 25: 36) en harmonie avec la prédiction précitée de Jérémie, et cette parabole trouve son application au commencement du jugement dans le temple. Depuis lors l'organisation de Satan n'a cessé d'attaquer les témoins de Jéhovah, et certains d'entre eux sont constamment jetés en prison, exactement comme l'a prédit Jésus; toutefois ce ne sont pas là des « captifs pleins d'espérance », tels que les décrit le prophète Zacharie. A l'exemple de l'apôtre Paul, qui fut jeté en captivité par l'organisation de Satan, en raison de sa fidélité, les témoins de Jéhovah sont, eux aussi, parfois jetés en prison, et ils sont des « captifs de Jésus-Christ ». Cela signifie qu'ils appartiennent à Christ et ont été incarcérés par l'ennemi, en raison de leur fidélité. Bien que ces fidèles soient incarcérés, ils continuent néanmoins, comme l'apôtre Paul, à prêcher courageusement l'évangile du royaume, alors qu'ils se trouvent en prison. Dès qu'ils sont libérés, ils continuent à proclamer le message du royaume (Actes 28: 20; Eph. 4: 1; 2 Tim. 1: 8; Philémon 1: 9; Hébr. 13: 3.

[15] Ils furent un jour captifs et liés par l'organisation de Satan à cause de leur manque de con-

naissance et d'appréciation de la vérité, et parce qu'ils se trouvèrent dans les ténèbres et dans les entraves, ils cessèrent de prêcher l'évangile; mais maintenant qu'ils ont été conduits à la lumière éclatante et à la liberté totale en Christ Jésus, ils proclament la vérité avec courage, qu'ils soient dans une prison réelle ou ailleurs. Ils sont décidés à prouver leur intégrité envers Jéhovah, quelles que soient les circonstances. Satan et ses serviteurs peuvent imposer des contraintes à l'organisation formée par les témoins de Jéhovah; ils ne peuvent cependant pas entraver plus longuement les sentiments et le dévouement des fidèles témoins à l'égard de Dieu. Même lorsqu'ils sont jetés dans des prisons réelles, en raison de la fidélité avec laquelle ils prêchent l'évangile, ils saisiront toutes les occasions à prêcher l'évangile du royaume; et lorsqu'ils sont libérés, leurs mains ne restent pas inactives; ils poursuivent, au contraire, leur mission, quelle que soit l'opposition de l'organisation de Satan.

Servitude

[16] Lorsqu'une créature est l'esclave d'une autre, il est dit, à juste raison, qu'elle se trouve dans la servitude ou en prison. Lorsque par crainte d'une autre créature ou d'une organisation qui lui imposent leur domination, une personne refuse de remplir son devoir, et dont l'accomplissement lui est confié, ont peut dire d'elle, qu'elle se trouve dans la servitude ou en captivité. S'adressant à ceux qui désirent faire la volonté de Dieu, l'apôtre écrivit l'épître aux Hébreux, sous l'inspiration du Seigneur. Au deuxième chapître son argumentation concerne Christ Jésus, ses frères et leur ennemi, le diable, qui essaie de les détruire. L'apôtre dit ensuite: « Et qu'il délivrât tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans la servitude » (Hébr. 2: 15). Qui sont ceux qui « étaient toute leur vie retenus dans la servitude » ? Lorsqu'il plaît à l'Eternel de dévoiler à son peuple la signification de sa prophétie, sa juste compréhension permet de mieux comprendre d'autres parties de la parole de Dieu. C'est pourquoi il paraît indiqué de modifier, de temps à autre, ce qui a été dit à propos de sa parole; ces modifications concernant l'explication des textes doivent être attribuées à la lumière plus vive qui a été donnée au peuple de Dieu depuis la venue du Seigneur dans le temple. Il est promis que la lumière luira d'une clarté sans cesse accrue.

[17] Revenons, à présent, à la question formulée dans le paragraphe précédent: Pour trouver la bonne réponse, il faut examiner le contexte de ce verset. L'apôtre écrit à propos des fils de Dieu appelés à la gloire, et dont le chef et maître est Christ Jésus. Ni les Juifs ni la « grande multitude » ne sont mentionnés dans ce texte. Il n'y aurait d'ailleurs aucune raison de considérer l'une ou l'autre de ces classes. La question litigieuse entre le diable et Jéhovah concerne des créatures humaines et non pas des anges, et c'est pour cette raison que la question précitée et sa réponse ne peuvent pas se rapporter aux anges. Jéhovah peut-il placer sur la terre des hommes qui lui demeurent fidèles et sincèrement dévoués? Telle est la question à trancher. Dieu révèle son dessein non seulement de trancher cette question en sa faveur, mais encore de choisir, parmi les créatures humaines, des hommes dont il fera les gouverneurs du monde. La classe royale ou la maison royale est « la postérité d'Abraham », c'est-à-dire la postérité de la promesse, la postérité ou les fils de Jéhovah que préfigurait Abraham. Jésus, parlant de lui-même et de ses frères, dit: « Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés » (Es. 8: 18; Hébr. 2: 13). Cette prédiction écrite par Esaïe se rapporte indubitablement à Jésus; c'est d'ailleurs dans ce sens que l'apôtre Paul l'applique. Les enfants que Jésus reçut de Dieu sont des créatures humaines, c'est-à-dire du sang et de la chair; pour trancher la question litigieuse et vaincre Satan qui avait provoqué Jéhovah, Jésus devait devenir de la chair et du sang. Aussi est-il déclaré dans l'épître aux Hébreux (2: 14), qu'il participa au sang et à la chair. En tant qu'homme il devait être soumis aux épreuves les plus dures, qui lui occasionneraient de grandes souffrances; or, il devait en sortir vainqueur; c'est pourquoi les Ecritures disent: « Il convenait, en effet, que celui [Dieu]... élevât à la perfection par les souffrances le Prince de leur [notre] salut » (Hébr. 2: 10). Ces souffrances étaient indispensables, pour permettre à Jésus de prouver son intégrité envers Dieu ainsi que son aptitude à devenir celui qui réhabilite Jéhovah. « [Il] a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et qui, après avoir été élevé à la perfection, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel » (Hébr. 5: 8, 9).

[18] Le diable dispose de la puissance de la mort, et celui qui est devenu le préposé à la réhabilitation de Jéhovah, doit vaincre le diable et le détruire. Jésus prouva son intégrité même jusque dans sa mort ignominieuse comme pécheur, à la place des pécheurs, et c'est ainsi que Jésus démontra son aptitude à être le préposé à la réhabilitation de Jéhovah et l'auteur d'un salut éternel. Tout cela Jésus le fit « [afin qu'il] anéantit celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, et qu'il délivrât tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans la servitude ». On ne pourrait pas prétendre, et ce pour plusieurs raisons, que la nation d'Israël ou la « grande multitude » sont ceux qui sont mentionnés ici et qui, par crainte de la mort, se trouvent dans la servitude. La nation d'Israël prise dans son ensemble, n'avait pas été « appelée à la gloire », bien qu'un « reste » de ce peuple ait été appelé à cette haute mission; il faut considérer qu'il est déclaré dans l'épître aux Hébreux, chapitre 2, verset 10, que Jésus fut élevé à la perfection par les souffrances qu'il dut subir, en conduisant beaucoup de fils à la gloire; il faut considérer, en outre, que la nation d'Israël n'avait pas de vie et ne pouvait, par conséquent, être retenue « toute leur vie » dans la servitude. En effet, nul n'avait la vie jusqu'à la venue de Christ Jésus. Celui-ci avait dit: « Moi, je suis venu afin que les brebis aient la vie. » « Mais le don gratuit de Dieu, c'est

la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur» (Jean 10:10; Rom. 6:23).

[19] La «grande multitude» n'existait pas encore alors; elle ne pouvait avoir de vie jusqu'au moment où elle est suscitée et reçoit la vie de la manière fixée par Dieu. Ni la nation d'Israël ni la «grande multitude» ne sont, par conséquent, mentionnées dans le texte écrit par l'apôtre Paul. Ce ne sont pas elles auxquelles une aide est offerte. Ce ne sont pas non plus les anges qui reçoivent cette aide. Le seizième verset de ce chapitre dit: «Car assurément ce n'est pas à des anges qu'il vient en aide, mais c'est à la postérité d'Abraham» (Hébr. 2:16).

[20] Ceux qui sont mentionnés ici ce sont uniquement les «frères saints, qui avez part à la vocation céleste», dont le chef et Prince est Christ Jésus (Hébr. 3:1). Ce sont ceux qui ont été engendrés comme fils de Dieu et sont, par conséquent, en Christ; et leur vie est cachée en lui (1 Pierre 1:3; Col. 3:3). Leur vie, en cette qualité, commença quand ils furent engendrés comme les fils spirituels de Dieu (Rom. 8:16,17; 1 Jean 3:1). Ce sont eux les seuls qui soient appelés à la gloire, «dont les noms sont [écrits] dans le livre de vie» (Phil. 4:3). Ils reçoivent la vie éternelle, à condition d'être absolument fidèles à Dieu et de maintenir, jusqu'à la fin de leurs pérégrinations terrestres, leur intégrité envers lui (Apoc. 2:10).

[21] Dès le moment où on a été engendré comme fils de Dieu, par Christ Jésus, le chef et l'auteur du salut éternel, on devient l'objet des attaques de Satan «qui a la puissance de la mort». Il avait essayé de tuer Jésus, et il a pareillement tenté de tuer tous ses fidèles disciples. L'argument de l'apôtre démontre indubitablement que ce sont Christ Jésus et les membres de son corps qui sont considérés dans le deuxième chapitre de l'épître aux Hébreux. Satan exterminerait chacun d'entre eux, si Jéhovah ne les entourait de sa protection. Dès le commencement de sa vie spirituelle, chaque disciple de Christ Jésus a été l'objet de l'attaque satanique, et c'est pourquoi il a été tenu par crainte de la mort dans la servitude par Satan. Quelle mort redoutent-ils donc? Non pas la mort naturelle en tant que conséquence du péché d'Adam, mais la mort de celui «qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable». Cette sentence de mort est prononcée par Satan et son organisation, par l'intermédiaire de leurs acolytes. Cette crainte de la mort infligée par l'organisation satanique a empêché, en son temps, tous les fils de Dieu engendrés de l'esprit, de se consacrer entièrement à Jéhovah et à son service. Cela a dû se réaliser en ce qui concerne ceux qui sont parvenus, très tôt, à la connaissance de la vérité, car c'est à eux que l'apôtre écrivit: «Car tous ceux qui sont conduits par l'esprit de Dieu sont fils de Dieu. Et vous n'avez point reçu un esprit de servitude, pour être encore dans la crainte; mais vous avez reçu un esprit d'adoption, par lequel nous crions: Abba! Père!» (Rom. 8:14,15).

[22] L'apôtre les encouragea à se débarrasser de leur crainte. Les disciples de Christ Jésus aux jours des apôtres ont dû avoir honte et peur de porter le témoignage du royaume; sans quoi l'apôtre ne leur aurait pas adressé les paroles suivantes: «Car ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse. N'aie donc point honte du témoignage à rendre à notre Seigneur, ni de moi son prisonnier. Mais souffre avec moi pour l'Evangile, par la puissance de Dieu» (2 Timothée 1:7,8).

[23] Tous ceux du peuple de Dieu n'ont-ils pas craint, plus ou moins, de subir la mort de la part de l'organisation du diable, s'ils persistaient à publier la vérité? Cette crainte devait cependant disparaître un jour. Mais comment? Par l'aide et la force que leur accorde le Seigneur Jésus, par son enseignement et par une confiance illimitée en sa puissance, enfin par un dévouement total envers lui, dévouement qui manifeste un amour parfait à l'égard de Dieu et de Christ Jésus. «L'amour parfait bannit la crainte» (1 Jean 4:18).

[24] Le peuple du Seigneur est-il maintenant en mesure d'avoir un amour parfait et est-il libre de toute crainte? Depuis la venue du Seigneur Jésus dans le temple et le rassemblement de ses fidèles auprès de lui, depuis qu'ils reçoivent leur instruction du Seigneur dans le temple, ils ont été purifiés de toute crainte. «La crainte des hommes tend un piège, mais celui qui se confie en l'Eternel est protégé» (Prov. 29:25). Avant ce temps, tous ceux du peuple du Seigneur avaient admiré un homme ou des hommes quelconques, et ils craignaient d'autres hommes; mais depuis qu'ils ont compris que Jéhovah et Christ Jésus sont ceux qui les enseignent, et qu'ils sont les bénéficiaires particuliers de la grâce de Dieu, ils bannissent la crainte. Le Seigneur Jésus les délivra de la servitude de la crainte et leur dit: «Ne les craignez donc point; car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni de secret qui ne doive être connu. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en plein jour; et ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits. Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme; craignez plutôt celui qui peut faire périr l'âme et le corps dans la géhenne» (Matth. 10:26–28).

[25] Quand le «reste» reçut-il une compréhension claire à propos de ces textes bibliques? Pas avant la venue du Seigneur Jésus dans le temple; c'est alors qu'il les aida et que ses paroles trouvent leur application. C'est encore alors que les paroles de l'apôtre, disant que le Seigneur délivre ceux qui, depuis qu'ils ont été engendrés de l'esprit, ont vécu dans la crainte d'être tués par l'ennemi, trouvaient une application particulière. (*La Tour de Garde*, 1934, page 51). Notamment depuis sa venue dans le temple, le Seigneur Jésus, comme auteur du salut et préposé à la réhabilitation de Jéhovah, s'est occupé de la «postérité d'Abraham» qui s'était trouvée dans la servitude, par crainte du diable (Hébr. 2:15,16). Pour pouvoir participer avec Christ Jésus à la réhabilitation du nom de Jéhovah, le «reste» devait être délivré et purifié de toute crainte du diable ou d'un quelconque de ses complices. Le diable et sa horde attaquent maintenant plus violemment que jamais le peuple de Jéhovah; mais nonobstant cette obstruction,

les fidèles de Dieu continuent à exécuter les commandements divins, sans crainte des hommes ou du diable, et ils sont pleinement confiants en l'Eternel. Ils savent que Satan peut effectivement tuer leur organisme, mais Dieu seul peut détruire leur droit de vivre, et c'est pourquoi Jésus les met en garde de ne pas redouter celui qui peut tuer leur corps, mais de ne craindre que lui qui peut faire périr dans la géhenne le droit de vivre. Confiant entièrement en Jéhovah et en le grand préposé à sa réhabilitation, le « reste » a été délivré par ce dernier et ne craint plus le diable et ses aides.

'Déliement des quatre anges'

26 Le mot « anges » ne se rapporte pas toujours à des créatures dotées d'un organisme spirituel, mais signifie souvent un messager chargé d'une mission par Jéhovah. Des créatures spirituelles, ayant des corps spirituels, accompagnent Christ Jésus, en qualité de serviteurs dans le temple (Matth. 25:31). Dans l'Apocalypse (9:13) Christ Jésus, le grand souverain sacrificateur de Jéhovah, est montré dans le temple, alors qu'il donne des instructions au sixième ange qui sonne de la trompette, et dit: « Délie les quatre anges [les messagers chargés d'une mission] qui sont liés [*Diaglott, angl.:* qui ont été liés] sur le grand fleuve d'Euphrate » (Apoc. 9:14). Le nombre quatre, employé ici, désigne l'organisation des témoins de Jéhovah, disséminés aux quatre coins de la terre, comme une corporation forte et active et qui accomplit le service de Jésus-Christ, sous l'ordre de Christ Jésus et de Jéhovah. Le fait qu'il est ordonné de les délier montre qu'ils étaient liés jusqu'à un temps donné. Ce texte biblique a été, jusqu'ici, appliqué à la « grande multitude », mais ce ne pouvait être l'application correcte. Les « quatre anges » ou messagers chargés d'une mission sont tous les témoins de Jéhovah, oints et chargés de la mission de porter le témoignage de Jésus-Christ aux nations de la terre. Le langage employé ici montre clairement que ces témoins devaient être libérés de leurs entraves, puis être préparés et armés en vue de l'œuvre dont ils avaient été chargés. Nous savons mieux aujourd'hui, par la grâce du Seigneur, qui forme la « grande multitude », et si nous appliquons à la prophétie les faits bien connus, il ressort clairement que l'application au « reste » oint, constitué à l'heure actuelle par les témoins de Jéhovah, est la seule bonne. Il est question d'eux lorsque le grand prophète dit: « Délie les quatre anges ».

27 Pendant la période de la guerre mondiale, la classe du fidèle serviteur se trouvait en prison ou était privée, d'une autre façon, de sa liberté, par l'organisation de Satan. Elle fut déliée en Mars 1919, et le 27 Mars 1919 on commença d'organiser l'œuvre du témoignage. C'est alors que Dieu conduisit son « épouse » dans le désert, c'est-à-dire qu'il plaça le peuple de son organisation dans la situation préparée à son intention (Apoc. 12:14). Cette œuvre préparatoire progressa et atteignit son point culminant en Juillet 1927, lors de l'assemblée générale de Toronto, lorsque fut envoyée la « proclamation aux nations de la chrétienté »; cette proclamation était appuyée par une conférence publique, et toutes deux furent, peu après, publiées dans un écrit intitulé « Liberté pour les peuples », qui fut répandu, en plusieurs millions d'exemplaires, dans toute la « chrétienté ».

28 Il est écrit, en réponse au commandement donné: « Et les quatre anges qui étaient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année, furent déliés afin qu'ils tuassent le tiers des hommes » (Apoc. 9:15). Ce déliement qui commença en 1919 et atteignit son point culminant en 1927, était exécuté par le plus grand Cyrus. Christ Jésus ordonna à son ange, qui avait la sixième trompette, de donner le signal de la marche. Tout était préparé, et la marche fut entreprise avec beaucoup de zèle (Ps. 146:7; Es. 45:1, 13). C'est à cette époque que les témoins de Jéhovah partirent vers la « chrétienté », afin d'accomplir l'œuvre dont Dieu les avait chargés. L'assemblée de Toronto fut annoncée dans *La Tour de Garde* comme une « réunion générale de service », et elle l'était effectivement. C'est là que ceux du peuple de Dieu s'introduisirent auprès des gens de la « chrétienté » comme témoins pour le nom de Jéhovah, et cela les désignait comme peuple que Dieu avait choisi pour son nom (Voir *La Tour de Garde* 1928, page 3). Les « quatre anges », c'est-à-dire les témoins de Jéhovah, disséminés sur toute la terre, furent, dès lors, mieux préparés à porter aux hommes le message de Dieu et de son royaume. Ainsi est caractérisé le commencement d'une campagne destinée à exhorter le peuple à se libérer de la servitude de l'organisation de Satan et à se déclarer pour Jéhovah et pour son royaume. Il semble indiqué ici de citer l'extrait suivant de la brochure *Liberté pour les peuples* et de *La Tour de Garde,* message qui commença à être publié le 24 Juin 1927:

„Le peuple souhaite la paix, la liberté, la prospérité, la vie et le bonheur. Chaque personne réfléchie admettra que seul le royaume messianique de Dieu peut combler ces vœux. Ces bénédictions ne peuvent être réalisées par le système trompeur, appelé « chrétienté ». La voie, hypocrite et perverse, suivie par la soi-disant « chrétienté » est une insulte à Dieu et à son Christ. Ce système, à la remorque de Satan, est imposteur et oppresseur. Bien que son existence dépende entièrement du peuple, il ne cesse de tromper et d'opprimer les masses. Puissent les peuples retirer tout appui moral, financier ou autre de la « chrétienté organisée »! Puissent-ils prêter serment d'allégeance à Dieu et à Christ, le Prince de la paix, le légitime Roi de la terre! Puissent-ils vivre en paix les uns avec les autres, s'entr'aider et se préparer à recevoir les bénédictions que Dieu réserve à ceux qui l'aiment et qui lui obéissent. Le jour de l'affranchissement complet est proche!

Les peuples devraient abandonner et délaisser pour toujours la « chrétienté » et tourner leur cœur et leur esprit entièrement vers Dieu et son Christ, et devenir leurs fidèles sujets pour les raisons suivantes:

1) Parce que la « chrétienté » est l'organisation dont le diable se sert pour garder en sujétion les peuples.

2) Parce qu'elle est un instrument d'oppression pour alourdir le fardeau des hommes.

3) Parce qu'elle est fausse, hypocrite, perverse et opposée aux intérêts des masses.

4) Parce qu'elle n'offre aux peuples aucune perspective d'amélioration.

5) Parce que le temps prévu par Dieu est venu d'anéantir ce système mauvais et hypocrite dans une grande affliction, sans exemple dans les annales du monde.

6) Parce que Dieu ordonne à tous les hommes, qui l'aiment, de fuir l'injuste système soi-disant « chrétien », afin d'échapper aux calamités qui, sous peu, fondront sur lui.

7) Parce que Dieu a sacré son Roi, Christ Jésus, le Messie et qu'il engage tous les peuples à l'écouter et à lui obéir. Ceux qui feront cela seront complètement affranchis et jouiront éternellement d'une paix sans fin, de la prospérité, de la vie, de la liberté et du bonheur. »

29 La ville de Babylone était située sur l'Euphrate et dominait l'activité commerciale sur ce fleuve qui était la partie principale des eaux de Babylone (Ps. 137:1, 3). Le prophète de Dieu prédit comment Israël spirituel serait emmené captif vers l'Euphrate (Jér. 13:1–11). Les captifs étaient « liés sur le grand fleuve d'Euphrate », ce qui représente les masses populaires sous le contrôle et sous la domination de l'organisation de Satan. « Et il me dit: Les eaux que tu as vues, sur lesquelles la prostituée [Babylone, l'« épouse » ou l'organisation de Satan] est assise, ce sont des peuples, des foules, des nations, et des langues » (Apoc. 17:15).

30 « Et les quatre anges ... furent déliés afin qu'ils tuassent le tiers des hommes » (Apoc. 9:15). L'organisation de Satan est « divisée en trois parties » (Apoc. 16:19), c'est-à-dire les parties commerciale, politique et religieuse; l'expression « le tiers des hommes » ne signifie par conséquent pas le tiers de l'organisation de Satan, mais semble plutôt symboliser l'élément officiel de Babylone divisé en trois parties. On peut donc voir par là que le Seigneur a présidé, par son ange, à la rédaction de la brochure *Liberté pour les peuples*; car elle traitait des trois parties intégrantes de l'organisation satanique, c'est-à-dire de la haute finance, des hommes d'Etat et du clergé. Le message divin de la vérité « choqua la susceptibilité religieuse » des « hautes personnalités » de la « chrétienté », comme le feu et le soufre; leurs porte-parole, la presse quotidienne et les périodiques, reproduisirent leurs hurlements. La Société Nationale de Radiodiffusion [National Broadcasting Company] avait été si terriblement brûlée et égratignée par la diffusion du message de la vérité, que depuis lors ses émetteurs ne peuvent plus être utilisés pour la radiodiffusion du message du royaume de Dieu. Puis les eaux du grand Euphrate commencèrent à tarir, car le plus grand Cyrus les avait détournées, « afin que le chemin des rois venant de l'Orient fût préparé » (Apoc. 16:12–16). Ce tarissement de l'Euphrate vint après le déliement des quatre anges qui étaient liés, et cela semble indiquer clairement, qu'outre les témoins de Jéhovah, d'autres captifs seraient déliés, après quoi ils se rendraient joyeusement dans l'organisation de Jéhovah.

31 Avant l'assemblée générale de Toronto, beaucoup de ceux qui s'étaient consacrés étaient toujours encore liés par la crainte, et c'est ainsi qu'ils étaient empêchés d'accomplir raisonnablement le service du Seigneur. Ensuite les témoins de Jéhovah devinrent plus courageux et plus braves. L'œuvre du témoignage progressa, grâce à l'union plus solide et au zèle accru. Au cours de cette assemblée générale, une conférence fut faite sur le sujet suivant: « La mission du chrétien », et la grande importance de la prédication de l'évangile du royaume, de porte en porte, fut soulignée (voir *La Tour de Garde,* Février 1928, paragraphes 31–37). Lors de cette assemblée générale, en 1927, le « service des pèlerins » fut aboli et remplacé par les « directeurs de service ». Dès cette époque le service des pionniers s'amplifia. Toutes ces choses ne furent pas commandées arbitrairement par des hommes, mais c'est le Seigneur lui-même qui les dirigea, car il détient la direction de l'œuvre du service consistant à porter le message aux peuples. Il indique à ses anges ce qu'ils doivent faire, et c'est par leur intermédiaire qu'il conduit ses témoins sur la terre dans le bon chemin; c'est pourquoi toutes les louanges et toute gloire sont dues au Très-Haut.

L'organisation militante

32 L'organisation de Jéhovah doit être, nécessairement, une organisation militante. Bien que Jésus soit le serviteur élu et celui auquel se rapporte principalement la prophétie contenue dans le livre d'Esaïe (61:1, 2), il ne pouvait cependant pas accomplir toutes les parties de sa mission au temps de sa première présence sur la terre, en l'an 33. Il cita une partie de la prophétie d'Esaïe et l'appliqua à lui-même; il convient toutefois de noter qu'il omit, dans sa citation, les paroles « le jour de la vengeance de notre Dieu ». Après son accession au trône, Christ Jésus apparut dans le temple pour juger, et ce jugement ne comprend pas seulement l'annonce de la vengeance de Dieu, mais encore son exécution. Le jugement du Seigneur commença par la maison de Dieu. Devant lui furent rassemblés tous ceux qui avaient conclu une alliance en vue de faire sa volonté et qui avaient été appelés pour le royaume. C'était alors que commença le jugement de Jéhovah, par Christ Jésus. « Il crie vers les cieux en haut, et vers la terre, pour juger son peuple: Rassemblez-moi mes fidèles, qui ont fait alliance avec moi par le sacrifice! — Et les cieux publieront sa justice, car c'est Dieu qui est juge. — Pause » (Ps. 50:4–6).

33 Lors du jugement Jéhovah dit à tous ceux qui ont conclu une alliance ou qui le prétendent: Ecoute, mon peuple! Et je parlerai; Israël [spirituel]! Et je t'avertirai [je vous attesterai la vérité; *Lemaistre de Saci*]. Je suis Dieu, ton Dieu » (Ps. 50:7). C'est ainsi que parla Jéhovah à ceux qui étaient rassemblés devant le Seigneur. Le sanctuaire devait alors être purifié, et seuls ceux qui furent purifiés et approuvés pouvaient rester dans

le temple; ils furent alors chargés d'une mission et doivent maintenant exécuter tous les commandements du Seigneur, du grand prophète (Actes 3:23). A l'exemple d'Israël naturel, le Seigneur a fait sortir de la servitude ceux qu'il avait approuvés, et ils ne doivent pas avoir d'autres dieux que lui, mais doivent une obéissance absolue à Jéhovah (Ex. 20:1, 2). On peut dire avec raison que depuis 1914, le commencement du jour de l'Eternel, la terre lui appartient et ce qu'elle renferme (Ps. 24:1). Ce que le Seigneur exige maintenant, ce ne sont pas des sacrifices, du formalisme et de la fausse piété, mais de l'obéissance absolue, et il dit: « Je ne prendrai pas un taureau dans ta maison, ni des boucs dans tes bergeries. Car tous les animaux des forêts sont à moi, toutes les bêtes des montagnes par milliers; je connais tous les oiseaux des montagnes, et tout ce qui se meut dans les champs m'appartient. Si j'avais faim, je ne te le dirais pas, car le monde est à moi et tout ce qu'il renferme » (Ps. 50:9–13).

34 Ni l'adoration cérémonieuse, ni le « développement du caractère », ni aucun « sacrifice » semblable, ne sauraient engager Jéhovah à l'égard de quiconque. Ce qui plaît à Jéhovah c'est uniquement le dévouement absolu et désintéressé envers lui. Les « anciens » et le clergé offrirent leurs propres enseignements au peuple; mais ces enseignements ne peuvent être ni nourriture ni rafraîchissement pour personne. L'accomplissement joyeux de sa volonté, voilà ce qui est agréable, à présent, à Dieu. C'est ce qui est demandé à ceux qui sont rassemblés auprès de lui.

35 Le « reste » doit maintenant remplir les conditions de son alliance. « Offre pour sacrifice à Dieu des actions de grâces, et accomplis tes vœux envers le Très-Haut » (Ps. 50:14). Il ne peut être question, évidemment, d'un travail et d'un dévouement partagés, ni d'un compromis avec le monde. Si la classe du serviteur se dévoue maintenant complètement à Jéhovah, il ne laissera pas tomber sur elle la colère de la horde de Satan. C'est pourquoi il dit: « Et invoque-moi au jour de la détresse; je te délivrerai, et tu me glorifieras » (Ps. 50:15). Cela laisse nettement prévoir une lutte, alors que la classe du serviteur fidèle continue à publier la vengeance de notre Dieu. Après ce premier rassemblement, la classe de Ruth et d'Esther est délivrée de la servitude de l'organisation de Satan, et elle se joint aux forces militantes de l'organisation du Seigneur. Tous les membres de la classe du serviteur publient maintenant, à haute voix, le jour de la vengeance de notre Dieu; puis tous les hommes de bonne volonté, lorsqu'ils entendent le message, s'enfuient de l'organisation de Satan et viennent se réfugier dans l'organisation de Dieu. Les « autres brebis » qui se sont enfuies de la prison et ont trouvé un refuge dans l'organisation de Dieu, reçoivent le message qu'ils ont entendu, et à leur tour le portent à d'autres personnes. C'est une guerre qui ne s'arrêtera qu'à la fin.

36 Quelques membres timides citent, à l'appui de leur timidité, les paroles suivantes de Jésus: « Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre. Je vous le dis en vérité, vous n'aurez pas achevé de parcourir les villes d'Israël, que le Fils de l'homme sera venu » (Matth. 10:23). Le conseil donné ici par Jésus de fuir dans une autre ville, s'appliquait aux jours des apôtres; le temps n'était pas encore venu alors de publier le jour de la vengeance de notre Dieu. Mais maintenant le « Fils de l'homme » est venu et le jour de la vengeance de notre Dieu doit être proclamé, et c'est pourquoi il n'y a plus d'hésitation pour le peuple de Dieu. L'organisation de Jéhovah doit faire partie de l'offensive, être prête à la lutte et ne jamais hésiter à partir de l'avant; elle doit toujours prendre catégoriquement fait et cause pour le Seigneur et publier le message du royaume, afin de pouvoir continuer avec la proclamation adressée au peuple, disant que l'organisation de Satan sera entièrement détruite à Harmaguédon. Le peuple de Dieu n'est plus tenu, plus longtemps, en servitude, par crainte de ce que pourrait lui faire le diable. Jéhovah a envoyé ses témoins, et il leur dit: 'Obéis et je te délivrerai, et tu chantera ma gloire.'

37 Jéhovah se prépare un peuple et le laisse se manifester notamment dans la réhabilitation de son nom. Ce peuple doit être une organisation prête à combattre; elle lutte, en effet, contre le diable et son organisation, et elle doit poursuivre cette lutte. Christ Jésus est maintenant présent, et il est le commandant. Il est le préposé à la réhabilitation et l'auteur du salut, et tous ceux qui désirent vivre doivent lui obéir. L'esprit de Jéhovah a été placé sur Christ Jésus, et il délivre de la prison les fidèles, qui deviennent une partie du serviteur. Ces serviteurs de Jéhovah portent ensuite le message à la classe de Ruth et d'Esther qui se trouve également en servitude et doit être libéré; ses membres font alors partie de la classe du serviteur. Jéhovah parle à cette classe d'oints, par la bouche de son prophète; c'est sur elle qu'il a placé son esprit, et c'est à elle qu'il a remis le témoignage de Jésus-Christ; elle doit observer son commandement et porter ce témoignage. Le dragon ou le diable s'apprête à sévir contre cette classe, à l'attirer dans une guerre, et il tente de la détruire. Tout membre de la classe du «reste» doit maintenant résister avec acharnement au diable. Cela signifie que tous doivent résister aux serviteurs de Satan, en servant le Seigneur, en toute justice et fidélité (1 Pierre 5:8). C'est donc une lutte sans merci, et les fidèles disciples de Christ Jésus continueront à le suivre courageusement, quelle que soit la direction dans laquelle il les conduira. Ces fidèles ne veulent avoir rien de commun avec l'organisation terrestre de Satan. Ils entendent et observent les paroles de Jéhovah: « C'est l'Eternel des armées que vous devez sanctifier, c'est lui que vous devez craindre et redouter. Et il sera un sanctuaire » (Es. 8:13, 14). Ayant entière confiance en Jéhovah et en Christ Jésus, l'exécuteur de ses desseins, investi de tous les pouvoirs, ils observent les conditions de leur alliance, et ce faisant ils chantent sans arrêt: « L'épée de l'Eternel et de Gédéon! » Ces fidèles sont des « térébinthes de la justice, une plantation de l'Eternel pour servir à sa gloire », et ils ont été rendus

justes par sa grâce. Ils continuent, avec courage et zèle, à publier son nom et son royaume. Les membres de la « grande multitude » ou les « autres brebis » s'enfuient de Babylone et se réfugient dans l'organisation divine, organisation militante, et ils crient avec les témoins de Jéhovah: « Le royaume des cieux est venu, et l'espérance de toute la création réside dans le royaume de Jéhovah, sous le gouvernement de Christ. »

[38] Si ce qui est dit à propos de la « grande multitude » est conforme aux Ecritures, c'est-à-dire, s'il est vrai qu'il ne s'agit pas ici de créatures engendrées de l'esprit, mais que la « grande multitude » est formée des « autres brebis » mentionnées par le Seigneur, qu'elle est identique aux « Jonadabs » et que leur espérance est la vie éternelle sur la terre, qu'en est-il alors des vierges folles que Jésus décrit dans une parabole? Ces vierges folles ne préfigurent-elles pas une classe spirituelle subordonnée, qui reçoit la vie au ciel? Cette question sera examinée dans le prochain numéro de *La Tour de Garde.*

(A suivre)

Questions à étudier

§ 1—3. A qui se rapportent les paroles contenues dans Esaïe 61: 1—3? Expliquez la nécessité du service qui y est prédit. Quand et comment cette prophétie s'accomplit-elle?

§ 4—6. Montrez qu'il était nécessaire, au commencement du « jour de l'Eternel », de « proclamer aux captifs la liberté ». Indiquez d'autres exemples où des justes étaient « liés » et dites comment ils furent délivrés.

§ 7, 8. Que disent les Ecritures à propos de la mission confiée aux oints? S'agit-il là d'un devoir absolu? Pourquoi ce service est-il d'une si grande importance?

§ 9—11. Comment les Ecritures montrent-elles que le peuple véritable de Dieu était en captivité, au temps de la venue du Roi pour juger? Quels sont les faits qui accomplissent cette déclaration prophétique?

§ 12—15. Indiquez d'autres énoncés prophétiques dans lesquels la libération de ces captifs est prédite et où est expliqué le but poursuivi par Jéhovah en les libérant; citez, en outre, des faits dans lesquels on peut trouver l'accomplissement de ces textes bibliques.

§ 16—20. Que faut-il comprendre par le fait que quelqu'un se trouve « dans la servitude »? A l'appui de textes bibliques et de faits montrez qui sont ceux qui sont mentionnés dans l'épître aux Hébreux (2: 15), et « qui étaient toute leur vie retenus dans la servitude »?

§ 21—23. Décrivez la situation à laquelle s'appliquent les paroles suivantes de l'apôtre: « par crainte de la mort ».

§ 24, 25. Indiquez la raison du courage actuel du peuple de Dieu en présence des attaques violentes du diable et de sa horde.

§ 26—28. Expliquez qui sont les « quatre anges » dont parle l'Apocalypse (9: 14). Pourquoi est-il dit d'eux qu'ils sont « liés »? Comment et par qui ont-ils été « déliés? Quel fait prouve qu'ils sont déliés?

§ 29—31. Expliquez la signification des quatre anges « qui sont liés sur le grand fleuve d'Euphrate ». Comment se fit-il qu'après leur libération « ils tuassent le tiers des hommes »?

§ 32. Indiquez la raison pour laquelle Jésus omit les mots « le jour de la vengeance de notre Dieu », quand il cita des passages de la prophétie d'Esaïe, comme il ressort de l'Evangile de Luc (4: 17—19).

§ 33—35. Montrez, en citant des textes bibliques qui le confirment, ce qui est exigé de ceux qui, au jour du jugement de Jéhovah, par Christ Jésus, ont été rassemblés auprès de lui.

§ 36, 37. Que signifie, pour le peuple de Dieu, le fait que « le jour de la vengeance de notre Dieu » est venu, et qu'ils ont été libérés de la servitude?

§ 38. Si la « grande multitude » ne se compose pas de créatures engendrées de l'esprit, mais équivaut aux « autres brebis » et aux « Jonadabs », qu'en est-il des « vierges folles » dont il est parlé dans la parabole de Jésus?

(W. T. du 1er Octobre 1935)

Etudes

LA *Tour de Garde* a été sollicitée de répondre aux questions suivantes, au profit de ceux qui voudraient être en harmonie avec le Seigneur et avec son œuvre terrestre: « Quelle est le rapport exact existant entre le « reste » et les « Jonadabs », si les situations sont telles que celles qui sont énumérées ci-après?

« Quand les oints sont en minorité considérable? Quand, dans un groupe de douze à vingt messagers, il n'existe qu'un seul frère qui prétend être oint? Quand, dans un grand groupe d'hommes et de femmes, il n'y a que des femmes qui prétendent être ointes? Quand, dans un tel cas, les sœurs sont ou bien vieilles ou bien inaptes? Lorsque le seul oint ou les rares oints présents sont des étrangers, ne pouvant s'exprimer que difficilement en anglais [ou en français], tandis que plusieurs « Jonadabs » parlent bien cette langue? Quand le groupe de « Jonadabs » n'accepte pas les manières impérieuses du seul frère présent et prétendant être oint, et quand il ne veut pas collaborer avec lui, parce qu'il est un étranger qui les traite grossièrement? Quand un vieillard, par le seul fait qu'il déclare être oint, s'occupe à lui seul de toutes les affaires de service et de la direction des assemblées, alors qu'il existe des « Jonadabs » plus jeunes et plus qualifiés qui pourraient faire progresser l'œuvre de témoignage, mais qui essayent de s'accorder avec le frère âgé?

Réponse: Les Ecritures saintes laissent entendre clairement que Jéhu avait été envoyé par Jéhovah pour conduire le char, et que Jonadab, sur l'invitation de Jéhu, monta avec lui dans le char. Cela ne signifie nullement que Jonadab ait eu l'intention de conduire le char ou qu'un désaccord quelconque ait existé entre lui et Jéhu. Au contraire, ils voyagèrent en parfait accord. L'illustration que fournissent, à ce sujet, les Ecritures, est très évidente.

Le but principal de toutes les réunions consacrées à l'étude de la parole de Dieu devrait être de déterminer la volonté de l'Eternel, telle qu'elle est exposée dans sa parole. Lorsque le groupe a existé depuis un certain temps déjà, et qu'il y a parmi ceux qui assistent aux assemblées d'études, certains dont il est notoirement connu qu'ils possèdent les aptitudes, conformes aux Ecritures, pour être des directeurs véritables, tels qu'ils sont décrits par l'apôtre Paul, dans sa première épître à Timothée, chapitre 3, versets 1–7, alors tous ceux qui sont présents et qui déclarent s'être pleinement consacrés à l'accomplissement de la volonté de Dieu devraient choisir, parmi ceux dont les aptitudes précitées sont connues, un chef qui préside aux études, et d'autres collaborateurs.

Nul ne devrait s'imaginer être le seul oint de l'Eternel, et par conséquent le seul à pouvoir diriger le groupe. S'il possède effectivement les aptitudes conformes aux Ecritures, ainsi que l'esprit du Seigneur, les autres membres présents, ayant le désir sincère d'accomplir la volonté de Dieu, lui donneront volontiers leurs suffrages comme directeur des réunions d'études. Quiconque se croirait, arbitrairement, désigné pour diriger les études ou pour être président du groupe, agirait très mal.

Lorsqu'il n'y a, dans un groupe, aucun représentant du sexe masculin, possédant les aptitudes exposées dans le texte ci-dessus, il convient de choisir, à cet effet, une autre personne du groupe, manifestant l'esprit du Seigneur et semblant être apte à diriger une réunion d'études. Elle peut être désignée pour présider les réunions, pour poser les questions et pour veiller à ce qu'il y ait de l'ordre durant la discussion.

Il convient de ne pas désigner une femme pour diriger les réunions d'études, quand il y a dans le groupe certains hommes qui pourraient les diriger. Une personne parlant mal l'anglais [ou le français], c'est-à-dire de façon peu intelligible pour ceux qui sont présents, ne devrait jamais être chargée de diriger les réunions. Lorsque quelqu'un se croit autorisé à jouer au seigneur et maître, il ne devrait pas être désigné pour présider ou pour diriger les études. Les lourdauds ne sont pas admis au sein du peuple de Dieu.

Il serait tout à fait inadmissible pour un homme quelconque, jeune ou vieux, d'accepter, de son propre chef, la responsabilité d'ordonner tout ou partie des affaires intéressant un groupe ou une réunion d'études, sans avoir obtenu, préalablement, l'accord de la majorité des personnes présentes. Il ne faut pas davantage désigner comme président un homme qui déclare être seul à posséder les aptitudes nécessaires. Même s'il prétend être le seul qui ait reçu l'onction de l'Eternel, ce n'est pas là, pourtant, une preuve suffisante. Le groupe doit d'abord décider s'il manifeste ou non l'esprit du Seigneur. Il serait absolument faux de conclure qu'on doit être préféré aux autres, parce qu'on connaît la vérité depuis longtemps. Lorsqu'une personne quelconque doit être désignée pour présider ou diriger une réunion d'études, elle doit avant tout avoir prouvé qu'elle possède l'esprit du Seigneur, qu'elle est aimable, qu'elle sait avoir des égards et agit justement à l'égard de ses frères.

Quand un certain nombre de personnes se réunissent avec le désir sincère d'étudier la parole de Dieu et de la comprendre, il ne devrait pas être difficile de choisir quelqu'un, qu'il soit oint ou « Jonadab », qui puisse présider, poser les questions et veiller au maintien de l'ordre. Il est évident qu'en matière d'élection il faut donner la préférence à un membre du « reste » oint; mais lorsque le groupe ne peut pas comprendre que celui qu'on propose comme président ou comme directeur de l'assemblée est effectivement un enfant de Dieu, il faut s'abstenir de le lui imposer. Tout membre de la classe du temple veillera à vivre en paix avec tous ses frères; il sera le défenseur de la paix et s'efforcera de maintenir, parmi ses frères, la paix et l'ordre. Tous ceux qui sont de bonne volonté à l'égard de Dieu, et désirent lui obéir, agiront pareillement.

Lorsque la majorité d'un groupe est d'avis que nul des frères présents n'a prouvé qu'il appartient au « reste » oint, il convient d'élire le frère dont les sentiments se rapprochent le plus de l'esprit du Seigneur Jésus-Christ et de ses apôtres.

Il semble tout à fait indiqué, à ce sujet, de dire que les messagers envoyés par la Société pour la représenter, ont reçu l'ordre de traiter leurs frères impartialement. Les rapports qui nous sont parvenus indiquent que certains qui ont été délégués pour représenter la Société disent parfois aux personnes présentes: « Faites comme je vous le dis ou partez. » Ceux qui tiennent un langage de ce genre agissent à l'encontre du désir exprimé par la Société et il est certain que leur attitude est contraire à l'esprit du Seigneur. La Société n'approuve aucun de ceux qui manifestent un esprit tyrannique et dictatorial; tous ceux qui manifestent cet esprit ne sont, par conséquent, pas les représentants de la Société, bien qu'ils aient cette prétention.

Tous devraient se souvenir que l'ennemi fera tout son possible pour déchirer le peuple de Dieu; la seule manière de s'opposer à lui est d'agir comme nous l'indique le Seigneur. La chose essentielle est l'amour, et l'amour est le désir désintéressé de faire le bien à ses semblables, et non pas d'aspirer à sa propre élévation. Il convient d'avoir toujours présent à l'esprit le premier commandement: Aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces, et aimer ses frères comme soi-même. Si l'on s'adapte à cette ligne de conduite, la paix régnera au sein de tous ceux qui étudient la parole du Très-Haut.

Il nous est rapporté de temps à autre que certains directeurs locaux désignés par la Société, commencent à manifester l'attitude de maîtres ou de dictateurs. Une telle façon d'agir est absolument inconvenante. Le directeur du service devrait s'en tenir exactement à ses obligations qui consistent à organiser le champ d'activité et les ouvriers, à attribuer des rayons d'action, à partir en campagne avec les ouvriers, à les diriger et être à la tête de tous en leur donnant l'exemple par une collaboration active à l'œuvre du témoignage. Quiconque désire plaire au Seigneur, s'efforcera d'accomplir son œuvre et évitera de s'élever lui-même.

Dans une assemblée de service, le directeur du service, conformément à ses attributions, devrait occuper la présidence. Il doit éviter de faire des discours, et ne pas permettre à d'autres de perdre un temps précieux par des discours démesurés. L'attention du groupe devrait être attirée sur *L'Instructeur* publié par la Société. Le texte de cette feuille devrait être expliqué, ainsi que le but poursuivi en la publiant, et s'il est nécessaire, on pourra aussi discuter sur son contenu. Il ne faudrait pas perdre un temps précieux en racontant des expériences personnelles; le temps devrait être consacré à l'examen des voies et moyens propres à accomplir l'œuvre plus efficacement. La Société a connaissance que certaines assemblées de service sont souvent tenues de la manière suivante: Les premières 30 minutes sont consacrées à une causerie du directeur du service; puis un autre frère prend la parole pendant plusieurs minutes; suit l'audition d'un disque, après quoi l'on entend une nouvelle allocution prononcée par un autre frère. Il n'est nullement indiqué de tenir une assemblée de service de cette manière, car les intérêts du Seigneur n'y sont aucunement considérés. Puissent les frères avoir toujours présents à la mémoire que Dieu a choisi dans le monde un peuple pour son nom, et qu'il l'a chargé de publier son nom et son royaume. Le temps des vaines palabres est révolu. Nous ne vivons pas à l'époque où l'on peut écouter les interminables dissertations ou les « expériences » inutiles que certains font en relation avec leur avis sur l'interprétation d'un texte biblique. Une assemblée de service devrait être strictement consacrée à l'intérêt du service. Lorsqu'il peut être avantageux de faire prononcer par quelqu'un une courte allocution concernant la marche du service, il faut en limiter la durée à cinq minutes et s'en tenir à trois membres, au maximum. Si les trois qui parlent concentrent leur sujet sur un point important du service, il peut en résulter quelque profit. L'Eternel nourrit son peuple à l'aide de *La Tour de Garde* et non par des discours confus.

(W.T. du 1er Décembre 1935)

Textes et commentaires

1er Janvier

« Iles, écoutez-moi! Peuples lointains, soyez attentifs! L'Eternel m'a appelé » (Esaïe 49: 1).

Le prophète déclare, qu'au temps voulu ces « îles » adoreront Jéhovah et contribueront à son service (Soph. 2: 11; Ps. 72: 10). Ils verseront leur tribut à Jéhovah, le glorifieront et chanteront ses louanges. Les îles qui cherchent le Seigneur tirent profit du message du royaume, et c'est à leur sujet que le prophète de Dieu a écrit: « Qu'on rende gloire à l'Eternel, et que dans les îles on publie ses louanges! » (Es. 42: 12). Ces îles aspirent à la justice. Lorsqu'elles prennent contact avec les témoins de Jéhovah et les reconnaissent comme ses serviteurs, elles les servent avec plaisir; ce sont elles qui forment la classe des « brebis » que le Seigneur place à sa droite et qu'il approuve. La prophétie dit: « Ecoutez-moi! peuples lointains »; cela montre que le message du royaume doit être porté à des peuples éloignés, afin que le témoignage soit universel. T 12/15/35.

2 Janvier

« Car l'Eternel aura pitié de Jacob, il choisira encore Israël, et il les rétablira dans leur pays... Ils retiendront captifs ceux qui les avaient faits captifs » (Esaïe 14: 1, 2).

Les fidèles, lors de la venue du Seigneur dans le temple, furent conduits dans le temple et oints, après leur libération de la prison ou de la contrainte dans laquelle ils étaient plongés, et en tant que membres de l'organisation de Jéhovah, sous la direction de Christ, ils reçurent la mission de « proclamer aux captifs la liberté », c'est-à-dire à d'autres personnes qui se trouvaient encore en captivité. Ces autres gens comprennent ceux qui furent admis plus tard dans le temple, ainsi que la « grande multitude ». Au début de 1919, et notamment en 1922, Jéhovah fit annoncer par le plus grand Cyrus, Christ Jésus, et par ses oints, « la liberté aux captifs ». Le « reste » primitif participe à l'œuvre qui consiste à proclamer la liberté à d'autres personnes; il agit ainsi du fait qu'il est une partie du « serviteur », et Christ Jésus est le premier à accomplir cette œuvre. T 1/1/35.

3 Janvier

« Accomplis (autre version: anime) ton œuvre dans le cours des années, ô Eternel! Dans le cours des années manifeste-là! Mais dans ta colère souviens-toi de tes compassions! Dieu vient de Théman, le Saint vient de la montagne de Paran, ... — Pause » (Habakuk 3: 2, 3).

Autrefois Jéhovah réhabilita son nom, en combattant les ennemis de son peuple élu. Sa façon d'agir avait pour but principal de prédire ce qu'il fera au cours de la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant. Quand il ne le fit que temporairement, parce que le temps choisi par Dieu pour détruire complètement l'ennemi n'était pas encore venu. Mais à Harmaguédon Jéhovah réhabilitera pour toujours son saint nom. La complainte de Habakuk énumère ce que Jéhovah fit dans le passé, et laisse prévoir ce qui doit avoir lieu à Harmaguédon. Sa prière, demandant à Jéhovah d'animer son œuvre à la fin des âges, était inspirée de Dieu; et ce qu'il accomplit autrefois, en réponse, n'était qu'un accomplissement en petit, prédisant l'accomplissement actuel et total. T. 9/15/35.

4 Janvier

« Il les sauva à cause de son nom, pour manifester sa puissance » (Ps. 106: 8).

Il n'y a relativement que peu de gens qui croient à la toute-puissance de Jéhovah. Les autres ne savent pas que « la force est à Dieu » (Ps. 62: 12). Mais à Harmaguédon tous seront contraints de reconnaître sa puissance illimitée. La réhabilitation du nom de Jéhovah rend évidemment nécessaire la manifestation de sa toute-puissance, et il apprendra ainsi à la création entière qu'il est le Très-Haut, et qu'il n'en est point d'autres en dehors de lui. « Dieu est grand par sa puissance; qui saurait enseigner comme lui? » (Job 36: 22). Il sauve l'homme, non pas à cause de certaines qualités que pourrait posséder ce dernier, mais à cause de son nom. Satan mesure sa puissance avec celle de Jéhovah, et c'est pourquoi le diable et tous ses disciples doivent être détruits. Harmaguédon a été exactement fixée et occasionnera la chute de Satan et la réhabilitation du nom de Jéhovah. T 10/1/35.

5 Janvier

« Sachant tout d'abord vous-mêmes qu'aucune prophétie de l'Ecriture ne peut être un objet d'interprétation particulière » (2 Pierre 1: 20).

Jéhovah est l'auteur de toutes les prophéties. Aux jours d'autrefois, il les fit écrire et publier par des hommes qui s'étaient consacrés à le servir; mais nul n'eût jamais pu revendiquer le mérite de les avoir écrites de soi-même. Il en va de même pour l'explication des prophéties; nulle créature n'aurait pu les comprendre, avant le temps fixé par Dieu pour en révéler la signification. Quand ce temps est venu, il montre clairement à tous ceux qui lui sont dévoués, que toutes les prédictions mettent en relief les grandes vérités suivantes: Le dessein de Jéhovah de réhabiliter son saint nom, et ce par Christ Jésus, son Fils bien-aimé, loyal et fidèle. La réhabilitation du nom de Jéhovah est de la plus haute importance, et le salut de l'homme en dépend étroitement T 10/15/35.

6 Janvier

« Ceux qui étaient descendus sur la mer dans des navires, et qui travaillaient sur les grandes eaux, ceux-là virent les œuvres de l'Eternel et ses merveilles au milieu de l'abîme » (Ps. 107: 23, 24).

La « grande multitude », ou la classe de Jonadab, semble être représentée ici par les navigateurs. Elle a été liée aux gens éloignés de Dieu (« la mer ») et, ensemble avec d'autres personnes des éléments commerciaux de l'organisation de Satan, elle s'est livrée à ses propres affaires. Le temps est venu où les personnes de bonne volonté sont enseignées sur les desseins et les grandes actions de Jéhovah. Cet enseignement leur est donné par ses témoins qu'il envoie pour proclamer le message du royaume. Elles aperçoivent ses œuvres accomplies par ses fidèles témoins qui prêchent l'évangile du royaume de Dieu, dans des conditions très difficiles. Plus tard elles verront ses œuvres merveilleuses dans la bataille d'Harmaguédon, qui sera une grande détresse pour la « mer ». T 12/15/35.

7 Janvier

« D'où sont-ils venus? Je lui dit: Mon seigneur, tu le sais. Et il me dit: Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation » (Apocalypse 7: 13, 14).

Cette tribulation ne vient pas en vue du développement de la « grande multitude », mais il s'agit de l'affliction qui vient sur les organisations visible et invisible de Satan et qui les détruira entièrement. Le « jour de l'Eternel » commença en 1914, lors de la naissance du royaume. Si la tribulation qui commençait alors avait continué sans interruption jusqu'à la fin, toute chair eût été détruite. Mais l'Eternel l'abrégea vers l'époque où la guerre mondiale prit fin et donna ainsi l'occasion à ses témoins d'aller, sur son ordre, porter au monde le témoignage en faveur de son nom et de son royaume. La « grande multitude » apparaît durant cet espace de temps où ce témoignage est rendu, c'est-à-dire où cet « évangile du royaume » est prêché. La tribulation n'est pas envoyée pour le bien de la « grande foule ». T 11/15/35.

8 Janvier

« Pousse des cris de joie et d'allégresse habitant de Sion! Car il est grand au milieu de toi, le Saint d'Israël » (Esaïe 12: 6).

Jéhovah a chargé le « reste » de certains devoirs compris dans la mission que Dieu lui a confiée. Ceux qui font partie de ce « reste » sont oints par l'esprit du Seigneur et envoyés pour publier la vérité, sans se préoccuper de savoir si les hommes veulent ou ne veulent pas les écouter. Ils doivent annoncer aux hommes que Jéhovah est le seul Dieu véritable et tout-puissant, et que le jour de sa vengeance est venu, c'est-à-dire le temps où il exécutera son jugement contre l'organisation de Satan. Les fidèles témoins doivent et ne peuvent rien avoir de commun avec l'organisation ennemie; ils doivent se trouver complètement du côté du Seigneur et provoquer courageusement l'ennemi, par leur cri de guerre constamment répété: « Pour l'Eternel et pour celui qui est plus grand que Gédéon, Christ Jésus, celui qui réhabilite le nom du Très-Haut! » T 6/15/35.

9 Janvier

« Je vais susciter les Chaldéens, peuple furibond et impétueux ... terrible et formidable; de lui seul viennent son droit et sa grandeur » (Habakuk 1: 6, 7).

L'armée du Seigneur inspirera la crainte et la terreur à l'armée de Satan. La sainte nation de Dieu est la plus terrible [autre version: la pire] des nations, et il veut la conduire contre l'organisation de Satan. Les Chaldéens étaient uniquement des instruments de Jéhovah, destinés à exécuter son jugement. A Harmaguédon, Christ Jésus exécutera le jugement de Jéhovah contre les forces de combat de Satan. Quand sera venu le temps de l'exécution de son jugement contre les hordes de Satan, Christ se mettra à l'œuvre, mais il ne demandera à personne le droit et il ne reçoit de personne la souveraineté. Ses disciples ne seront pas, eux non plus, appréciés par l'ennemi. En tant que disciples de Christ Jésus, les témoins de Jéhovah ne sollicitent ni l'autorisation, ni le consentement des agents, de la « chrétienté » pour accomplir l'œuvre dont *Jéhovah* les a trouvés dignes. Ceux qui aiment Jéhovah obéissent à *lui* et non pas aux hommes. T 8/1/35.

10 Janvier

« Ne soyez pas inconsidérés, mais comprenez quelle est la volonté du Seigneur » (Ephésiens 5: 17).

La volonté de Dieu est synonyme de son dessein ou de sa décision. Quand sa volonté est manifestée, cette manifestation n'est autre que l'affirmation de sa décision d'accomplir son dessein dans le sens annoncé. L'Eternel ne se sert pas de paroles vides ou superflues dans la proclamation de ses desseins. Sa volonté ou ses desseins sont sa loi immuable; c'est pourquoi sa volonté doit être, pour ses enfants approuvés, la loi ou la règle qui régit leurs actes, et par laquelle ils se laissent guider. Voici ce que Dieu a ordonné à son prophète d'écrire à propos de l'immuabilité de sa volonté: Ce que j'ai décidé arrivera, ce que j'ai résolu s'accomplira » (Es. 14: 24) De nos jours, et dans les conditions présentes, il est d'importance vitale pour chaque témoin de Jéhovah qu'il soit rempli de la connaissance de la volonté divine. T 7/15/35.

11 Janvier

« Et nous tenons pour d'autant plus certaine la parole prophétique, à laquelle vous faites bien de prêter attention comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur » (2 Pierre 1: 19).

Il est certain que les paroles de l'apôtre Pierre signifient véritablement que sa vision de la transfiguration renforce ou confirme ce que les prophètes, aux temps anciens, écrivirent sous l'inspiration de Dieu. Elles signifient, en outre, que lorsque le temps de l'accomplissement de la vision prophétique sera venu, l'époque serait également venue où pourraient être comprises les prédictions écrites par les saints des temps anciens. « Et nous avons la parole prophétique, rendue plus ferme » *(Darby)*. L'argumentation de l'apôtre Pierre est la suivante: Les prophètes des temps anciens ont écrit à propos de la venue majestueuse et glorieuse du Messie; voici maintenant une vision de sa sainte venue, et trois d'entre nous étaient témoins de cette vision qui parle de la 'venue du Seigneur Jésus dans la puissance et dans la gloire.' Rien ne pouvait ajouter ou retrancher quelque chose à la parole de Dieu. Mais cette parole pouvait être confirmée par la vision mentionnée ci-dessus. T 10/15/35.

12 Janvier

« Il s'arrête, et de l'œil il mesure la terre: il regarde, et il fait trembler les nations; les montagnes éternelles se brisent, les collines antiques s'abaissent; les sentiers d'autrefois s'ouvrent devant lui » (Hab. 3: 6).

En 1914 Micaël, c'est-à-dire Christ, le grand prince et Roi, se leva sur l'ordre de Jéhovah pour régner. Ce prince puissant procède à une inspection minutieuse de la terre avant le commencement d'Harmaguédon. Pendant qu'il mesure la terre conformément aux ordres de Jéhovah, il ordonne également à ses témoins de la parcourir et de publier ses jugements. Quand le temps d'Harmaguédon sera atteint, le Seigneur n'arrêtera pas sa marche. Il ébranlera les cieux et la terre et agira avec la puissance d'un ouragan. « Il s'arrête et il ébranle la terre », dit la version *synodale*. La terre trembla sur la montagne de Sinaï et ce n'était qu'un exemple de ce qui doit se produire à Harmaguédon. T 9/15/35.

13 Janvier

« Heureux ceux qui habitent ta maison! Ils peuvent te célébrer encore. — Pause » (Psaume 84: 5).

Dans l'organisation du Très-Haut les créatures occupent diverses positions; certaines occupent des positions plus élevées que d'autres; mais rien ne permet de dire qu'une fidélité moindre serait exigée d'une créature quelconque. Toutes doivent être totalement dévouées à Jéhovah. L'infidélité est la marque distinctive de l'organisation de Satan et de ceux qui s'y trouvent. La loyauté à l'égard de Dieu, par contre, caractérise chaque partie de son organisation. La position des fidèles prophètes de jadis sera moins élevée que celle de la maison royale de Dieu, et celle de la « grande multitude » sera moins élevée que celle de la maison royale et des « princes sur la terre »; mais cela n'importe pas. Quelle que soit la position occupée dans l'organisation de Dieu par une créature quelconque, elle est toujours honorable. Toute son organisation est honorable et bénie, et bienheureuse est la créature qui y trouve une place quelconque. T 11/15/35.

14 Janvier

« Car le figuier ne fleurira pas, la vigne ne produira rien... Toutefois, je veux me réjouir en l'Eternel » (Habakuk 3: 17, 18).

Le prophète Habakuk aperçut ensuite dans sa vision un grand malheur. Il exprime néanmoins toute sa confiance en Dieu. Le figuier est un symbole de la douceur et du bon fruit (Juges 9: 11). Pour le fidèle « reste », le figuier symbolique a déjà fleuri, et le « reste » jouit de la douceur des fruits du royaume. Ses membres habitent maintenant « la terre sainte », dans l'état bienheureux du Seigneur, à l'abri sous le figuier (Zach. 3: 10). La « vigne véritable » c'est Christ Jésus qui est venu et a rassemblé ses fidèles auprès de lui dans le temple. Le « reste » y pousse des cris d'allégresse parce que l'époux est revenu et parce que le Seigneur Jésus boit à nouveau le vin avec les siens. Ceux-ci, en tant que branches de la vigne véritable, offrent son fruit pour louer Jéhovah. T 10/1/35.

15 Janvier

« L'amour de l'argent est une racine de tous les maux » (1 Tim. 6: 10).

Ce fut l'ambition de Lucifer, c'est-à-dire son égoïsme effréné, qui l'incita à s'élever lui-même et à essayer de s'égaler au Très-Haut. En vérité, les désirs égoïstes de profits personnels sont la source de tous les maux. Si ceux qui ont traité une alliance avec Dieu, en vue d'accomplir toujours sa volonté, se remémoraient constamment que leur devoir principal consiste à honorer le nom de Jéhovah et, selon leurs possibilités, en même temps à faire du bien à ses semblables, notamment à la maison de la foi, s'ils se plaçaient eux-mêmes à l'arrière-plan et agissaient conformément à la parole de Dieu, beaucoup de troubles et de maux inutiles seraient évités. Seul l'homme égoïste désire s'élever lui-même. Celui dont les sentiments sont désintéressés désire obéir, et il s'efforce de suivre les commandements de Dieu, même s'il est, ce faisant, mal compris, et s'il en résulte pour lui des souffrances (Prov. 16: 19). T 6/15/35.

16 Janvier

« Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance » (Esaïe 61: 1).

Le Seigneur Jésus a ouvert aux « captifs » les portes de la contrainte, et il les a libérés. Ceux qui se sont engagés par serment à l'égard de l'organisation de Satan et ont fait des alliances avec des membres qui en font partie, et sont ainsi privés de leur liberté à l'égard du Seigneur et de son service, sont appelés, à juste titre, des « captifs ». Avant que le peuple du Seigneur eût compris qui sont les « autorités supérieures » (Rom. 13: 1) il fut lié et pris dans les chaînes. Les mots « aux prisonniers » comprennent certainement la classe de Ruth et d'Esther qui a été admise, depuis 1922, dans l'organisation de Jéhovah. Christ Jésus, le grand juge et « réhabilitateur », a employé la classe du serviteur oint, préfigurée par Mardochée et Naomi, pour annoncer la liberté à d'autres personnes, et notamment à la classe de Ruth et d'Esther. T 1/1/36.

17 Janvier

« Il envoya devant eux un homme: Joseph fut vendu comme esclave. On serra ses pieds dans des liens, on le mit aux fers, jusqu'au temps où arriva ce qu'il avait annoncé, et où la parole de l'Eternel l'éprouva » (Ps. 105: 17–19).

Dieu n'empêche pas Satan et son organisation de jeter en prison, de temps à autre, certains de ses fidèles. La captivité de son peuple élu, d'Israël naturel, sous le joug de l'organisation du diable, préfigurait des choses qui devaient se réaliser plus tard, en relation avec les Israélites spirituels. Joseph était un homme de Dieu et il fut mis en captivité (Genèse 40: 3, 15). Il était un symbole de Christ Jésus et le fait de serrer ses pieds dans des liens pourrait bien indiquer que les « pieds » du Christ seraient arrêtés, liés ou mis en captivité. La preuve biblique montre que les fidèles disciples de Christ Jésus se trouvèrent en prison et liés; ils étaient par conséquent privés de leur liberté, lorsque Christ Jésus apparut dans le temple, en 1918. T 12/15/35.

18 Janvier

« J'étais à mon poste, et je me tenais sur la tour; je veillais, pour voir ce que l'Eternel me dirait, et ce que je répliquerais après ma plainte » (Habakuk 2: 1).

Cette prédiction se rapporte au peuple de Dieu, en temps de guerre, alors que les fidèles sont assiégés et qu'en conséquence leur vigilance et leurs prières à Jéhovah, par Christ Jésus, sont nécessaires. La veille de Habakuk, ce dernier représentant le « reste », se rapporte au temps qui vient après la venue du Seigneur Jésus dans le temple, temps où Satan rassemble la terre tout entière contre le Seigneur et contre ses oints. Satan ayant été expulsé du ciel, commande à son prince Gog de rassembler ses forces de combat, de fomenter et d'exécuter une conjuration contre les protégés de Dieu. Les puissances infâmes essaient d'obtenir la destruction des oints de Jéhovah. T 8/15/35.